CHAPITRE 4: DEPLACEMENTS



Ce que dit le SCoT

Le proiet d'aménagement et de développement durable du SCoT s'est axé sur les objectifs mateurs sulvants :

- 1. optimiser les réseaux routiers en place.
- 2. développer les modes de transports alternatifs.
- accompagner la réalisation des grands projets régionaux et nationaux

Ainsi le document d'orientations générales indique comme objectif d'adapter les modes de transports aux nouvelles réalités des déplacements sur le Cambrésis.

Ne secont repris ici que les éléments concernant l'intercommunalité et les infrastructures présentes sur le territoire.

Premièrement, dans le cadre de l'ontimisation du réseau de transport collectif et l'intermodalité. la création d'une ligne de transport en commun à Haut Niveau de Service (LHNS) est mise en exerque dans le SCOT du Cambrésis. L'objectif est de rider à moven terme une LHNS entre Cambrai, Caudry, Caudry et Solesmes sur l'axe le plus fréquenté du réseau Arrieniciel du Dénartement.



Deuxièmement, le Cambrésis dispose d'un réseau de cheminement doux important qu'il convient de préserver et de mailler. Les futurs aménagements doivent veiller au développement des déplacements doux pour tous, y compris pour les Personnes à Mobilité Réduite.

Les documents d'urbanisme locaux doivent, en référence au plan climat :

- assurer l'accessibilité de leurs équipements par des voies cyclables et piétoppières sécurisées (ex : chemin pour accéder à l'école) (équipements sportifs, scolaires....)
 - Identifier et inscrire, si elle n'existe pas et si cela est possible, la réalisation d'une liaison douce sécurisée entre chaque ville ou village directement mitoven.
 - participer au maillage des cheminements non connectés traversant sur la commune. tant au sein de l'arrondissement que vers les territoires voisins,
- Intégrer le tracé des Vélocoutes Voies Vertes inscrite au schéma régional des transports qui traverse l'arrondissement lorsque son tracé précis sera défini.
- prévoir, au sein de toutes nouvelles opérations d'urbanisme à vocation d'habitat ou d'activité. la réalisation de cheminements doux permettant de se racronder au réseau existant ou d'anticiper sur des connexions futures.
- fixer, pour toutes les opérations à vocation principale d'habitat collectif, la capacité des nams à vélos sécurisés à méer
- conserver l'emprise au soi des anciennes voies ferrées, pour une réaffectation future. tout en permettant des réaménagements actuels à vocation de déplacements doux.



- ✓ La commune est bien desservie par le néseau mutier (D114, D85, D942, D43, D958 et la
- Les aves dénartementaux sont confortés par un réseau de voies communales structurantes
- La D942 est la route la plus fréquentée du territoire notamment par les poids lourds. Ils renrésentant entre 7 et 10% du trafic
 - L'intercommunalité est desservi par 6 lignes régulières de bus et compte 35 arrêts.
- Aucune gare n'est présente sur le territoire de la CCPS.
- ✓ De nombreux cheminements sont inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR).
- Des migrations internes au Pays Solesmois qui se concentrent principalement sur le pôle
- ✓ Des migrations externes importantes vers les principally pôles situés à provimité de l'intercommunalité : Valenciennes, Cambrai, Le Cateau-Cambrésis, Caudry et Le Quesnoy.

Au regard du diagnostic établit et des prescriptions du SCoT du Cambrésis, les enjeux suivants se dégagent :

- Favoriser les déplacements adaptés aux besoins du territoire.
- Développer les liens entre les deux vallées (Selle et Ecaillon). > Intégrer les projets de déplacements modes doux (Véloroutes Voies Vertes, em
- prises des voies ferrées)



1. La circulation routière

La desserte à grande échelle

Le territoire bénéficie d'une bonne localisation à proximité de grands centres urbains. Ainsi, les départementaies traversant le territoire permettent de relier les communes de l'intercommunalité aux principaux pôlies que sont Valenciennes, Le Cateau, Cambral et Le Quesnoy.

Les infrastructures permettant cette desserte sont la D114, D85, D942, D43, D958 et la D955.

La desserte locale

Les axes départementaux sont confortés par un réseau de voies communales structurantes. Elles ont pour fonction d'assurer la liaison entre les axes de communication plus importants, ou de desserte locale pour organiser l'urbanisation au sein des quartiers.

Trafics

Les données de comptages proviennent du conseil général du Nord en date de 2004 à 2010.

La portion de la départementale 958 reliant Solesmes et Valenciennes est la voie la plus fréquentée du territoire avec une moyenne journalière jours ouvrables (MO) d'environ 9 000 véhicules. La part des podis lourds varie de 7.49 % à 10.25 % asion la localisation et la date des

comptages effectués.

Les axes de communications connaissant un trafic les plus importants sont ensuite :

- la D942 en direction de Cambrai avec une M30 de 3 721 véhicules.
- la D955 passant par Saulzoir, Montrécourt, Haussy et Saint-Python et Solesmes avec une M10 de 3 864 véhicules dont 6.9 % de poids lourds.
 A pater une les comptages effectués sur Solesmes fant apparatire une part des poids lourds au

sein du trafic totale supérieur au reste de l'intercommunalité. Cette concentration des poids lourds s'explique en particulier par la présence d'industries importantes

A partir des comptages effectués sur les routes traversant l'intercommunalité, la D109 en direction de Le Quesnoy apparaît comme la départementale la moins fréquentée.

Accidentologie

Entre 2008 et 2012, 11 accidents dont 4 mortels (2 en 2010 et 2 en 2011) sont comptabilisés dans toutes RD et communes confondues. Sur ces 11 accidents, 5 impliquent des deux-roues matorisés.

- 4 tués, 15 Blessés Hospitalisés et 3 Blessés non Hospitalisés sont dénombrés.

Les RD 942 et 958 sont les axes les plus accidentogènes avec 5 accidents sur chaque routes.





Figure 68 : Le trafic des principaux axes de communication de l'intercommunalité (Source : COSS)



2. Les transports en commun

La circulation en Bus

Le territoire est situé dans le périmètre n°3 du réseau Arc-en-ciel. Il est desservi par 6 lignes régulières et compte 35 arrêts :

- La ligne 303 Caudry/Famars
- La ligne 335 Le Cateau/Solesmes La ligne 302 Solesmes/Cambral
- La ligne 332 Haussy/Cambrai
- La ligne 303 Caudry/Famars La lione 333 Solesmes/Famars



Figure 69: Le nissau bus Arc-en-del sur le tentione (périmètre 3)

La partie Sud est quant à elle au sein du périmètre nº4 du réseau Arc-en-ciel avec 1 ligne comptant 2 arrêts :

La ligne 422 Solesmes/Le Quesnov





Figure 70 : La nissau bus Ac-en-dal sur la tentidre (pérmètre 4) A noter que Beaurain est la seule commune qui n'est pas desservie par le réseau de bus.

La circulation ferroviaire

Aucune gare n'est présente sur le territoire de la CCPS. Cependant, le Cambrésis dispose d'un réseau ferroviaire de desserte secondaire de ses villes (Caudry, Le-Cateau, Cambrai) et à sa porte, de Volenciennes. La desserte des gares existantes est assurée aux heures de pointes scolaires/embaches ordica un riseau débantemental Arro-en-city.

Les circulations douces

D'après le Conseil Général 59, de nombreux cheminements sont inscrits au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR). La carte suivante présente les différents cheminements canonurant le territoire.

En ce qui concerne les pistes cyclables, le département procède à l'aménagement de nouveaux litinéraires grâce au schéma cyclable départemental de 5 ans. Des projets sont en cours en Pays solesmols pour les années à venir.

Il apparait que le réseau identifié par le PDIPR ne présente pas de lien entre les deux vallées qui parcourent le territoire cette action pourra être matérialisée par le cheminement programmé entre Beaurain. Romentes et Vertain.







3. Poids des déplacements Domicile-travail

L'analyse des migrations pendulaires permet de mettre en exergue deux principaux phéno-

Tout d'abord des migrations intermes au Pays Soliemois qui se concentrent principalement sur le pi\u00ede Soliemois-(Sinn-Python. Il et possible d'observer que 3.3.2 vi, des catifs de Solesmes travaillent et résident sur la commune. Containement à cotte situation, les actifs des communes situates a orre sort meines mombreus à travailler dans la commune de résidence. Deuxilement, des migrations externes importantes vers les principaux piles sibule à proximit de l'informormunalité ! Valenderienes, Cambril, ut Catelau-Camirélesi, Coudy et Le







Les déplacements réalisés par les individus sont principalement dus aux déplacements domiciéravail. Bien que l'utilisation des transports en commun a progressé entre 1999 et 2007 au détriment des déplacements en volture, celle-ci reste néammains de loin le mode de transport le plus utilisé puisqu'en 2007, 70 % des actifs sur le territoire nationale vent travailler en volture.

On observe également l'importance de la motorisation des ménages sur le territoire. En effet, 80.6 % des ménages de l'intercommunalité ont au moins une voiture. Ce chiffre est supérieur à celui de la région (78.4%).

Ce chiffre est également bien plus important sur les communes allant de 87.1 % à 90.3%.

